
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 9 février 2007

**Le nouveau gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta
financent d'importants travaux d'infrastructure dans
des collectivités du Sud de l'Alberta**

Bashaw, Alberta – Les résidants du Sud de l'Alberta recevront un financement de plus de 17 millions de dollars de la part du nouveau gouvernement du Canada et du gouvernement de l'Alberta pour la réalisation de six projets d'infrastructures municipales.

Les six projets sont axés sur des infrastructures « vertes », qui permettront de raccorder un plus grand nombre de foyers aux réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout, de réduire la quantité de déchets solides destinés à l'enfouissement et d'accroître le rendement énergétique. Les projets visent aussi à améliorer la sécurité sur les routes locales.

Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), les gouvernements fédéral et provincial contribueront à parts égales aux projets, qui seront réalisés dans le comté de Starland, les municipalités de Strathmore, Drumhellar et Bashaw, et dans les villages de Bawlf et Consort.

Kevin Sorenson, député pour Crowfoot, au nom de l'honorable Rona Ambrose, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé aujourd'hui l'investissement.

« Le nouveau gouvernement du Canada prend des mesures concrètes pour le bien des résidants du Sud de l'Alberta, a déclaré le député Sorenson. Avec cet investissement de 17 millions de dollars, nous contribuons à l'amélioration de l'environnement et de la qualité de la vie des familles. »

« L'amélioration de la qualité de la vie des Albertains et des Albertaines figure parmi les cinq priorités du gouvernement de l'Alberta, a déclaré le ministre Ouellette. Ces projets contribueront grandement à l'atteinte de cet objectif dans les collectivités du Sud de l'Alberta. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Les projets admissibles aux termes du FIMRCA peuvent concerner l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, les transports en commun et l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics. Le Fonds permet également de financer la réfection des routes et des ponts, les projets culturels, récréatifs et touristiques ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley Gestionnaire, Communications Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Edmonton (Alberta) Tél. : (708) 495-6892	Jerry Bellikka Directeur des communications Ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta Edmonton (Alberta) Tél. : (780) 415-1841
---	--

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Comté de Starland

Projet d'extension du réseau rural d'alimentation en eau potable de Starland (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Investissement conjoint fédéral-provincial : 4 496 512 dollars

Le projet consiste à allonger le réseau rural d'alimentation en eau potable dans le comté de Starland, dans la partie ouest de Morrin (approvisionnement en eau du village de Morrin) et dans le secteur nord de Craigmyle (approvisionnement en eau du hameau de Craigmyle). Les principaux éléments du programme sont la mise en place de la canalisation d'eau et l'installation des procédés mécaniques servant à raccorder les réseaux aux centres de distribution. Le réseau de la partie ouest de Morrin comprendra l'installation de 42 920 mètres de canalisations et le réseau du secteur nord de Craigmyle sera équipé de 74 940 mètres de nouvelles conduites.

Municipalité de Bashaw

Projet de revitalisation du centre communautaire (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Investissement conjoint fédéral-provincial : 1 233 332 dollars

Le projet consiste à revitaliser et à agrandir le centre ainsi qu'à améliorer les systèmes de chauffage et de ventilation. Une toiture inclinée à faite unique recouvrira une aire agrandie, qui abritera de nouvelles activités, une bibliothèque plus spacieuse et une garderie.

Municipalité de Drumheller

Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Drumheller et du district régional (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Investissement conjoint fédéral-provincial : 5 200 000 dollars

Le projet consiste à améliorer le site d'enfouissement tout en limitant les conséquences environnementales sur les eaux souterraines, présentes sous la décharge, et sur les eaux de surface, qui se jettent dans la rivière Red Deer. La deuxième partie du projet comprend la conception et la mise sur pied d'une installation de compostage préfabriquée et d'un programme régional de

recyclage, qui permettront de diminuer la quantité de déchets par habitant destinés à l'enfouissement.

Municipalité de Strathmore

Agrandissement de la station de traitement des eaux usées de la municipalité de Strathmore (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Investissement conjoint fédéral-provincial : 6 000 000 dollars

Le projet d'agrandissement comprend un système complet de traitement primaire, l'élimination des composés azotés et phosphorés, des réacteurs pour l'élimination biologique des nutriments et la stérilisation par rayons ultra-violettes accompagnée d'une filtration sous pression sur des milieux granulaires.

Village de Bawlf

Réfection de l'avenue Alberta

Investissement conjoint fédéral-provincial : 126 500 dollars

Le projet consiste à remettre en état un tronçon (trois pâtés de maisons) de l'avenue Alberta, qui donne accès au village de Bawlf.

Village de Consort

Programme d'asphaltage

Investissement conjoint fédéral-provincial : 194 582 dollars

Le projet consiste à asphalté la 48 Street, entre la 52 Avenue et la 54 Avenue.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 1 760 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.